



LE ZÈBRE CONFINÉ

ACTUALITÉS NUMÉRIQUES FOUQUIÈROISES



Le dynamisme en marche

CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION JEUDI 28 MAI 2020.



Comme recommandé par les directives gouvernementales, le prochain Conseil Municipal se réunira à huis clos le jeudi 28 mai 2020 à 18 h 30 en la salle des fêtes et sera retransmis en direct sur la page Facebook de la ville ainsi que sur le site.

L'ordre du jour est consultable sur notre site Internet : <https://fouquieres.fr/agenda.php?id=47>

AU REVOIR YVETTE !

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la disparition de Madame Yvette Brunez.

Présente sur la liste emmenée par Michel Bouchez, Yvette Brunez était également présente sur la liste emmenée par Donata Hochart. Elle était également membre de la Caisse des Écoles depuis 2014.

Le "Zèbre" présente ses sincères condoléances à la famille d'Yvette.



Noël affiche ses plus belles notes avec l'Harmonie Municipale !

Le dimanche 22 décembre, l'Harmonie Municipale a donné son traditionnel concert de Noël.

Les membres de l'École de Musique ont aussi participé à ce moment très apprécié par les mélomanes. Comme d'habitude, le concert était donné gratuitement en la salle des fêtes et s'est achevé par une remise de diplômes.



Les Diplômes des examens fédéraux de juin 2019 remis lors du concert.

Mention "Très Bien avec Félicitations" : Ambre Barbier, Lucie Leclercq, Églantine Bonnel, Sidonie Bonnel, Honorine Attagnant, Maëlys Dinaut, Emerick Legras - Tison, Adam et Néo Petit, Sacha Colin et Alix Degand.

Mention "Très Bien" : Victoire Colin, Melle Bouckaert, Ilona Chabert, Tomy Watrin et Jean - Paul Guisgand.

Mention "Bien" : Jeanne Marquez, Anaïs et Isabelle Doucedame, Emma Michel, Ezio Pirritano, Enzo Wozzak et Régis Baleux

Mention "Assez Bien" : Léa Taboret et Delphine Manikowski.

Catastrophe du 4 février 1970 : 50 ans après l'émotion demeure !

50 ans après, élus, membres des associations locales, Fouquiérois et membres des familles des victimes de la catastrophe du 04 février 1970 se sont retrouvés pour une cérémonie simple mais riche en émotions.

Comme chaque année, Donata Hochart, Maire, a déposé une gerbe au monument aux victimes du travail, situé sur la place de l'église, puis deux autres sur les tombes des deux victimes fouquiéroises.



CONCOURS DES JARDINS FLEURIS ET DES POTAGERS 2020

Depuis 30 ans, nous nous retrouvons avec grand plaisir pour admirer, juger et noter amicalement vos jardins et parterres fleuris. Pour répondre à votre attente et tenir compte d'une spécificité de notre commune, nous avons décidé de créer également un concours pour mettre à l'honneur ceux d'entre vous qui cultivent leur potager.

Malheureusement, cette année, aux vues de la crise sanitaire sans précédent que connaît notre pays, nous avons estimé plus sage d'annuler le concours. Nous avons pris en compte les risques sanitaires provoqués par notre passage ainsi que les difficultés que vous rencontrez depuis plusieurs semaines pour pouvoir fleurir et entretenir vos jardins, parterres et potagers.

Toute l'actu de la commune sur : fouquieres.fr

LES OUVERTURES ET FERMETURES À FOUQUIÈRES

MAIRIE	Ouverte de 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 du lundi au vendredi. Prendre rendez - vous au 03.21.77.37.47 avant de venir.
CENTRE CULTUREL	Ouvert de 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 du lundi au vendredi. Téléphoner au 03.21.49.60.96 pour réserver vos documents et prévoir l'enlèvement.
CIMETIÈRE	Ouvert du lundi au dimanche de 08 h 00 à 18 h 00.
PARCS - JARDINS	Restent fermés jusqu'au 2 juin minimum.
MARAIS	Reste fermé jusqu'au 2 juin minimum.
TERRILS : PARC NATURA SPORT ET MARAIS DE FOUQUIÈRES	Restent fermés jusqu'au 2 juin minimum.
ÉCOLES	Fermées jusqu'à nouvel ordre. Accueil uniquement du public prioritaire.
COLLÈGE	Restent fermées jusqu'au 2 juin minimum. Les décisions se prennent par le Département.
CYBER - BASE	Si les locaux de la Cyber - Base sont fermés au public, elle propose des activités ponctuelles à ses adhérents par internet.
MICRO - CRÈCHE	Ouverte depuis le 11 mai. La micro - crèche est une structure privée.
SALLES MUNICIPALES	Restent fermées jusqu'au 2 juin minimum.
MARIAGES	Reportés jusqu'à nouvel ordre, sauf urgence.
SALLES DE SPORTS	Restent fermées jusqu'au 2 juin minimum.
COMMERCES	Sont ouverts normalement depuis le 11 mai.
CAFÉS - RESTAURANTS	Fermés jusqu'au 2 juin minimum. Certains établissements proposent tout de même des services à emporter.
SPORT DE PLEIN AIR	Sont autorisés depuis le 11 mai. Attention de respecter les gestes barrières et le nombre maximum de personnes autorisé (10).
RASSEMBLEMENT	Depuis le 11 mai, le rassemblement de 10 personnes maximum est autorisé.